

RAPPORT ANNUEL

JAHRESBERICHT 2019

PROJET COURTEPIN
LES TRAVAUX AVANCENT À GRANDS PAS!



PROJEKT COURTEPIN
DIE ARBEITEN SCHREITEN ZÜGIG VORAN!

SOMMAIRE] INHALTSVERZEICHNIS

03	Rapport du Président
04	Rapport des Präsidenten
05	Le mot du Directeur
06	Das Wort des Direktors
07	Activités de l'association
12	Formation professionnelle
14	Mutations du personnel
14	Mutations des membres
15	Organigramme de la Fédération
16	Comptes 2019
21	Statistiques
22	Secrétariats gérés par la FFE
26	Personnel de l'association

Les illustrations sont tirées du chantier FFE Courtepin, elles sont l'œuvre de Keren Bisaz, Mirages Photography.

RAPPORT DU PRÉSIDENT]

Changement ou continuité Nous pourrions parler de l'année 2019 comme celle du changement. Changement de présidence à la tête de notre Fédération et renouvellement de quatre personnes au sein de notre comité.

Ayant repris la présidence au mois de juin 2019, je parlerais plus de continuité. Bien que M. Jean-Luc Schouwey, Président pendant 14 ans, ait souhaité passer la main pour se consacrer à d'autres activités, cette continuité reste très liée avec la base de fonctionnement de notre Fédération, à savoir la formation.

Je remercie encore le comité et son ancien président ainsi que notre directeur pour avoir été les grands artisans de la construction d'un centre unique sur le site de Courtaman, où la formation sera au centre de toutes les discussions.

Ceci permettra à toute notre équipe d'offrir une formation de base et continue digne de ce nom aux acteurs du bâtiment et génie civil, afin de voir l'avenir de notre métier de la plus belle des manières, et ainsi permettre à tous nos membres de relever les défis qui attendent notre secteur au moyen de personnel qualifié et formé. Continuité, parce que nous voulons poursuivre notre combat contre le travail au noir en nous impliquant, d'une part politiquement par les interventions de notre directeur, député, et, d'autre part, matériellement par la mise à disposition à l'ensemble des entreprises du gros-œuvre d'une carte professionnelle.

Continuité également parce que la formation est au centre de nos préoccupations en collaboration avec la SSE, après avoir choisi d'accréditer son centre de formation par la certification K-Bmf et de développer avec la SSE la validation d'un permis et d'un examen de machiniste sur le plan suisse.

Notre fédération fait partie de nombreuses commissions de formation professionnelle et poursuit ses discussions au moment où la base de la formation est à l'étude avec Masterplan 2030, le nouveau plan directeur de la formation mis en place par la SSE.

Continuité encore, car nous voulons être participatifs dans le monde économique du canton de Fribourg et en Romandie. En gardant un lien étroit avec nos autorités et les grands maîtres d'ouvrages suisses et fribourgeois, la FFE doit rester écoutée et reconnue comme partenaire essentiel du monde de la construction.

Continuité enfin, parce que nous allons poursuivre la mise en place de petits déjeuners didactiques afin d'offrir un soutien à nos membres avec des sujets très variés, passant du contrat de travail aux intempéries, et de cours de langue FIDE pour une meilleure intégration de nos collaborateurs.

Tous ces choix ont demandé des prises de décisions, de l'énergie, de la volonté mais surtout une grande confiance. Confiance qui nous a été accordée par tous nos membres. Je vais mettre tout en œuvre avec le nouveau comité afin de garder cette confiance, impérative à la bonne marche de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Bien sûr changement il y aura, notamment parce que le comité s'est vu étoffé de 4 nouveaux membres, que je remercie chaleureusement d'avoir accepté cette tâche. Ces membres, tous actifs dans différentes régions de notre canton et issus d'entreprises de dimensions différentes avec des sensibilités différentes, sauront amener



Le Président Germain Wicht

à notre Fédération, en collaboration avec notre direction, une ouverture de discussion sur tous les sujets qui préoccupent nos membres, et pour lesquels un appui et un conseil sont attendus. A l'heure où je rédige mon rapport 2019, il semble impossible de penser à tout ce qui se passe depuis le début de l'année 2020. Alors que notre secteur est peut-être moins touché que d'autres, il ne faut pas oublier l'avenir ! Et c'est sur ce point que la Fédération doit s'investir afin que nos secteurs retrouvent une stabilité et un avenir serein, pour nos entreprises et également pour nos employés. Au nom de la Fédération, je tiens à vous souhaiter le courage nécessaire afin de pouvoir traverser cette crise de la meilleure des manières, sans oublier de penser aux moments difficiles et tragiques que certains d'entre nous ont dû traverser. Pour clore ce rapport, il me tient à cœur de remercier, au nom de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, une nouvelle fois chaleureusement les pouvoirs politiques pour leurs écoutes, les maîtres d'ouvrages publics et privés qui font confiance à nos membres, toutes les personnes qui travaillent en faveur de nos activités associatives, aux membres du comité, du Bureau, au Directeur et à l'ensemble de ses collaborateurs. Prenez soin de vous !

RAPPORT DES PRÄSIDENTEN]

Änderung oder Fortbestand.

Wir könnten das Jahr 2019 als Jahr der Änderung bezeichnen. Vorsitzänderung für die Leitung unseres Verbands und Erneuerung von vier Personen in unserem Vorstand.

Den Vorsitz übernahm ich im Juni 2019 und ich würde eher von Fortbestand sprechen. Zwar wollte Herr Jean-Luc Schouwey, der während 14 Jahren als Präsident amtierte, die Funktion abgeben, um sich anderen Aktivitäten zu widmen. Dennoch ist dieser Fortbestand eng mit der grundlegenden Funktionsweise unseres Verbands verbunden, nämlich mit der Ausbildung.

Ich bedanke mich nochmals beim Vorstand und seinem ehemaligen Präsidenten sowie bei unserem Direktor, dass sie die grossen Wegbereiter der Errichtung eines einzigartigen Zentrums in Courtaman waren, wo die Ausbildung im Mittelpunkt aller Gespräche stehen wird. So kann unser Team den Akteuren des Hoch- und Tiefbaus eine echte Grund- und Weiterbildung bieten, damit wir die Zukunft unseres Berufs bestmöglich angehen können, was allen unseren Mitgliedern ermöglichen wird, die Herausforderungen, die sich in unserer Branche stellen, mit qualifiziertem und gut ausgebildetem Personal zu meistern. Fortbestand, denn wir wollen unseren Kampf gegen die Schwarzarbeit fortführen, indem wir uns einerseits mit den Vorstössen unseres Direktors und Grossrats politisch einbringen, und uns andererseits konkret einsetzen und allen Unternehmen des Bauhauptgewerbes einen Berufsausweis zur Verfügung stellen.

Fortbestand auch, weil die Ausbildung im Zentrum unserer Anliegen in Zusammenarbeit mit dem SBV steht. Nach dem Entscheid, unser Ausbildungszentrum vom KBMF akkreditieren zu lassen, möchten wir gemeinsam mit dem SBV die Anerkennung eines Ausweises und einer Prüfung der Baumaschinenführer auf nationaler Ebene entwickeln. Unser Verband gehört zu zahlreichen Berufsbildungskommissionen und setzt seine Gespräche fort zu einem Zeitpunkt, zu dem die Grundlage der Ausbildung mit dem Masterplan 2030 geprüft wird, einem neuen Bildungs-Masterplan, der vom SBV erstellt wurde.

Fortbestand ausserdem, weil wir am wirtschaftlichen Geschehen im Kanton Freiburg und in der Westschweiz teilhaben wollen. Der FBV muss weiterhin eng mit unseren Behörden und den schweizerischen und freiburgischen grossen Bauherren verbunden bleiben und so auch künftig angehört und als wesentlicher Partner des Bauwesens anerkannt werden. Fortbestand schliesslich, weil wir die didaktischen Frühstücke fortführen werden, um unsere Mitglieder bei sehr verschiedenen Themen zu unterstützen. Diese reichen vom Arbeitsvertrag über Schlechtwetter bis hin zu den FIDESprachkursen, mit denen unsere Mitarbeiter sich besser integrieren können.

Für jeden dieser Punkte waren Entscheidungen, Energie, Willenskraft aber vor allem grosses Vertrauen nötig. Alle unsere Mitglieder brachten uns dieses Vertrauen entgegen.

Ich werde mit dem neuen Vorstand alles dafür tun, damit uns dieses Vertrauen erhalten bleibt, das für das reibungslose Funktionieren des Freiburger Baumeisterverbands unerlässlich ist.

Natürlich wird es auch Änderungen geben, namentlich weil der Vorstand mit 4 neuen Mitgliedern verstärkt wurde, denen ich ganz herzlich dafür danke, dass sie diese Aufgabe angenommen haben. Diese Mitglieder sind alle in verschiedenen Regionen unseres Kantons tätig, kommen aus Unternehmen verschiedener Grösse und haben verschiedene Einstellungen. Sie werden für unseren Verband in Zusammenarbeit mit unserer Direktion das Gespräch eröffnen über alle Themen, die unsere Mitglieder beschäftigen, und bei denen Unterstützung und Beratung erwartet werden.

Als Abschluss dieses Rapports möchte ich mich im Namen des Freiburger Baumeisterverbands erneut herzlich bedanken bei den politischen Behörden für ihr offenes Ohr, bei den öffentlichen und privaten Bauherren für das Vertrauen, das sie unseren Mitgliedern entgegenbringen, bei allen, die sich für unsere Verbandsarbeit einsetzen, bei den Vorstands- und Büromitgliedern, beim Direktor und allen seinen Mitarbeitern.

Bleiben Sie gesund

Der Präsident Germain Wicht

LE MOT DU DIRECTEUR]

2019 Une année de transition

Après les décisions stratégiques prises par notre association en 2018, le feu vert à la réalisation du projet Courtepin, l'année sous revue fut celle de la transition. En effet, il a été nécessaire de faire des choix. Il était important de mettre certains projets en veilleuse afin d'être à même de répondre aux demandes des mandataires assurant la réalisation du projet, de penser au futur, notamment avec la digitalisation des processus de travail de la Fédération, et encore de planifier le déménagement sur notre nouveau site.

Un challenge énorme, conduire une association et parallèlement un projet de près de 35 millions de francs tout en réfléchissant aux changements nécessaires dans l'organisation pour assurer le succès de toute l'opération. Je tiens par ces lignes à remercier l'ensemble des collaborateurs de la Fédération qui ont soutenu le projet et fait preuve de beaucoup de souplesse durant toute l'année afin de répondre à toutes les sollicitations.

Au terme de l'année 2019, on pouvait enfin se rendre compte de ce que serait le projet Courtepin à l'horizon 2021, lorsque l'ensemble des constructions seraient réalisées. Une aventure extraordinaire qui permettra à la Fédération, dans un avenir très proche, de travailler pour ses membres dans une nouvelle dimension avec à la clef de nouvelles prestations, plus particulièrement dans le domaine de la formation professionnelle continue.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LA DIGITALISATION : ENJEUX DU FUTUR

La formation professionnelle continue va prendre encore beaucoup plus d'importance ces prochaines années. La construction a besoin de cadres et de collaborateurs bien formés. Aujourd'hui force est de constater, j'en veux pour preuve, les expériences faites à l'échelle 1 sur 1 en 2019 dans le cadre du projet Courtepin. Il y a une perte de connaissance à tous les niveaux, un manque d'autocontrôle des prestations particulièrement marqué au niveau des entreprises du second œuvre. J'ai le sentiment que le travail est souvent fait sans réflexion, sans prendre en compte que sur le chantier il y a de nombreux intervenants et qu'une importante coordination est nécessaire pour garantir les délais comme la qualité. Les erreurs sont le lot quotidien d'une construction ce qui entraîne des surcoûts qui sont malheureusement trop souvent assumés par le maître d'ouvrage.

La digitalisation peut apporter une aide importante à la conduite des travaux et au suivi des décisions. Une grande marge de manœuvre existe dans ce domaine pour améliorer la performance dans l'art de construire. Bien entendu, une meilleure coordination, une meilleure gestion des processus de travail ne suffira pas. Il s'agira d'assurer, encore plus à l'avenir, une meilleure formation des collaborateurs de la construction. La main d'œuvre va probablement manquer ces prochaines années d'où l'importance d'assurer une formation continue de qualité.

Cette affirmation rend encore plus incompréhensible la décision du Conseil d'Etat du canton de Fribourg de supprimer les subventions pour la formation continue dès le 1^{er} janvier 2020. Une perte pour la Fédération de plus de CHF 100'000 par année ! Une décision totalement incompréhensible. Néanmoins, il semblerait que le



Le Directeur Jean-Daniel Wicht

canton veuille se doter d'une nouvelle loi sur l'aide à la formation professionnelle continue. Affaire à suivre de près. Lorsque l'on voit l'importance des budgets de l'Etat mis à disposition des hautes écoles supérieures et de l'Université, il s'agira de veiller à ce que la nouvelle loi permette de mettre à disposition des montants importants pour soutenir la formation continue si l'on veut, dans le futur, disposer d'une main d'œuvre bien formée et d'une meilleure employabilité des citoyens de ce canton moins favorisés !

REMERCIEMENTS

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ne serait pas ce qu'elle est sans le soutien de nos membres, de nos partenaires et des autorités de ce canton. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés pour la confiance qu'ils lui témoignent. Le soussigné et ses collaborateurs se réjouissent de relever les futurs défis qui les attendent et vont mettre tout en œuvre afin d'apporter, encore et toujours des prestations de qualité en faveur de chacun.

DAS WORT DES DIREKTORS

2019, ein Übergangsjahr

Nach den strategischen Entscheidungen, die unser Verband 2018 fasste, und der Genehmigung der Umsetzung des Projekts Courtepin, war das Berichtsjahr ein Übergangsjahr. Es mussten nämlich Entscheidungen gefällt werden. Es war wichtig, gewisse Projekte aufs Eis zu legen, damit auf die Anliegen der Beauftragten eingegangen werden kann, die das Projekt umsetzen. Man musste auch an die Zukunft denken, namentlich was die Digitalisierung der Arbeitsabläufe des Verbands angeht. Aber auch der Umzug an unseren neuen Standort musste geplant werden.

Es war eine riesige Herausforderung, einen Verband zu führen und sich gleichzeitig um ein Projekt über fast 35 Millionen Franken zu kümmern und dabei auch an die Änderungen zu denken, die auf organisatorischer Ebene nötig waren, damit alles erfolgreich ablaufen kann. Mit diesen Zeilen danke ich allen Mitarbeitern des Verbands, die das Projekt unterstützt haben und sich während des ganzen Jahres äusserst flexibel verhielten, um auf alle Anliegen eingehen zu können.

Ende 2019 war endlich ersichtlich, wie das Projekt im Jahr 2021 aussehen wird, wenn alle Bauwerke erstellt sind. Es ist ein ausserordentliches Abenteuer, das dem Verband sehr bald ermöglichen wird, in einer neuen Dimension für seine Mitglieder zu arbeiten, und auch neue Leistungen anzubieten, insbesondere im Bereich der beruflichen Weiterbildung.

DIE BERUFSBILDUNG UND DIE DIGITALISIERUNG: HERAUSFORDERUNGEN DER ZUKUNFT

In den kommenden Jahren wird die berufliche Weiterbildung noch an

Bedeutung gewinnen. Das Bauwesen braucht gut ausgebildete Führungskräfte und Mitarbeiter. Heute muss man feststellen – und als Beweis dafür denke ich an die Erfahrungen, die im Rahmen des Projekts Courtepin 2019 im Massstab 1:1 gemacht wurden – dass auf allen Ebenen Wissen verlorengelassen, und insbesondere bei den Unternehmen des Baunebengewerbes die Selbstkontrolle der Leistungen lückenhaft erfolgt. Ich habe das Gefühl, dass die Arbeit häufig ohne Überlegungen ausgeführt wird, und man die Tatsache vernachlässigt, dass auf der Baustelle zahlreiche Akteure arbeiten, und dass eine erhebliche Koordination nötig ist, damit die Fristen eingehalten aber auch die Qualität gewährleistet werden können. Fehler gehören zum Alltag eines Bauwerks. Sie führen zu Mehrkosten, die leider zu oft vom Bauherrn getragen werden.

Die Digitalisierung kann bei der Bauleitung und bei der Nachverfolgung der Entscheidungen sehr hilfreich sein. In diesem Bereich besteht ein grosser Handlungsspielraum, um die Leistungsfähigkeit der Baukunst zu verbessern. Natürlich genügt es nicht, eine bessere Koordination, ein besseres Management der Arbeitsabläufe einzuführen. Den Mitarbeitern im Bauwesen muss eine bessere Ausbildung geboten werden; dies gilt vermehrt für die Zukunft. In den kommenden Jahren werden die Arbeitskräfte vermutlich zur Mangelware. Deshalb ist es wichtig, eine qualitativ hochstehende Weiterbildung zu gewährleisten. Angesichts dieser Aussage ist der Entscheid des Staatsrats des Kantons Freiburg noch unverständlicher, die Subventionen für die Weiterbildung ab dem 1. Januar 2020 zu streichen. Für den Verband bedeutet dies ein Verlust von über CHF 100'000 pro Jahr! Ein völlig unverständlicher Entscheid. Anscheinend will der Kanton aber ein neues Gesetz über die Unterstützung der beruflichen Weiterbildung erlassen. Diese Entwicklung behalten wir genau im Auge. Wenn man sieht, welche grossen Budgets der Staat den höheren Fachschulen und der Universität zur Verfügung stellt, sollte darauf geachtet werden, dass mit dem neuen Gesetz grosse Beträge bereitgestellt werden, um die Weiterbildung zu unterstützen, wenn man in Zukunft will, dass gut ausgebildete Arbeitskräfte zur Verfügung stehen und die eher benachteiligten Einwohner dieses Kantons über eine bessere Beschäftigungsfähigkeit verfügen!

DANKESCHÖN

Der Freiburgerische Baumeisterverband wäre nicht was er ist ohne die Unterstützung unserer Mitglieder, unserer Partner und der Behörden dieses Kantons. Ihnen wird herzlich für das gezeigte Vertrauen gedankt. Der Unterzeichnende und seine Mitarbeiter freuen sich, die künftigen Herausforderungen, die auf sie warten, anzunehmen, und werden alles daran setzen, um allen auch weiterhin hochwertige Dienstleistungen zu erbringen.

Der Direktor Jean-Daniel Wicht



ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

Les activités de la Fédération sont nombreuses et il serait difficile de présenter l'ensemble de celles-ci dans le présent rapport. Par rapport aux années précédentes, nous avons remanié quelque peu la présentation de celles-ci, dans un ordre chronologique.

FORUM DES MÉTIERS STARTS

Du 5 au 10 février 2019 s'est déroulé le Forum des métiers START à Forum Fribourg, Granges-Paccot. Ce fut l'occasion pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et constructionfribourg de promouvoir les métiers de la construction auprès des jeunes, des parents d'élèves et du grand public.

Forum Fribourg a accueilli près de 25'000 visiteurs, 90 exposants représentant près de 230 métiers et formations. Durant la semaine, environ 7'300 élèves des Cycles d'orientation de notre canton ont eu la chance d'avoir un vaste aperçu des métiers accessibles à l'ensemble des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire. Le week-end a connu également une grande fréquentation. De nombreuses familles sont venues sur place, que ce soit par curiosité, par recherche

d'un métier ou tout simplement pour découvrir un programme ludique.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs était comme d'habitude de la partie. Notre stand, accompagné de la réalisation d'un mur de briques a suscité un grand intérêt auprès des jeunes visiteurs. En effet, ils pouvaient maçonner des briques, avec la démonstration, l'aide et les conseils des apprenti(e)s présent(e)s. Ceci a permis aux enfants ou aux adultes qui le désiraient de se mettre, durant quelques minutes, dans la peau d'un(e) maçon(ne) tout en leur posant des questions et en bénéficiant de leur savoir-faire professionnel.

Pour sa part, constructionfribourg a mis en place sur son stand un « photomaton » permettant aux jeunes et au grand public de réaliser un selfie, équipé d'une tenue de chantier

(casque, gilet de sécurité, outils, etc.), avec comme arrière-plan une photo de chantier. Petits et grands y ont pris beaucoup de plaisir à se « déguiser » et à repartir accompagnés d'une photo-souvenir.

Cet événement nous a démontré l'intérêt des jeunes et du grand public pour les métiers de la construction. De plus, cette exposition fut l'occasion de renseigner, d'échanger avec les jeunes, le grand public et les professionnels. La Fédération tire un bilan extrêmement positif de cet événement.



... ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRENEURS

Nous avons organisé quatre petits-déjeuners en 2019. Un 7 à 9 qui permet de présenter, aux personnes intéressées, un éclairage sur un sujet particulier et la possibilité d'échanger à l'issue de la manifestation autour d'un café-croissant. L'expérience montre un très grand intérêt pour ces formations/informations matinales. Les thèmes suivants ont marqué l'année sous revue :

- ▶ **01.03.19** « *La santé durable dans l'entreprise* » ce thème a traité la problématique de la gestion de la santé au sein de nos PME et du potentiel d'économie lorsque des mesures de suivi des cas sont prises. L'orateur a également répondu à la question comment accompagner un collaborateur lorsque sa santé est durablement touchée et de l'intérêt pour l'entreprise d'obtenir la certification « Friendly Work Space ».
- ▶ **09.04.19** « *Incapacité de travail, que permet la CN* » La juriste, qui a conduit ce petit-déjeuner, a présenté les conditions pour la résiliation d'un contrat de travail lorsque les 720 jours d'incapacité de travail sont écoulés. Toute la probléma-

tique des certificats d'incapacité de travail a été évoquée comme l'adaptation de l'activité de travail d'un collaborateur en cas d'incapacité partielle

- ▶ **01.05.19** « *De la mesure au guidage de machines dans la construction* » Ce thème a rencontré peu de succès auprès des entrepreneurs fribourgeois. Et pourtant ce sujet va devenir toujours plus d'actualité. A l'heure de la modélisation des projets de construction (BIM) et du partage de données, il est important de comprendre la problématique et de mesurer le potentiel d'économie pour l'entreprise qui dispose d'un parc de machine équipé d'un système de guidage électronique.
- ▶ **28.11.19** « *Bonifications vieillesse – nouveautés* » La retraite anticipée dans la construction FAR subit régulièrement des adaptations de son modèle afin d'assurer la retraite à 60 ans des collaborateurs de la construction. Cette manifestation a permis à un spécialiste de la FAR de présenter les changements pour 2020 et les conséquences de ceux-ci pour le personnel.

UN CHANTIER DE NON DROIT À FÉTIGNY

La Fédération dénonçait avec les partenaires sociaux, lors d'une conférence de presse le 21 juin, un chantier de non droit à Fétigny. Notre association a été alertée, le 4 juin, par des citoyens de la commune surpris par les méthodes de travail de l'entreprise chargée de la démolition d'une vieille ferme. Après l'intervention des inspecteurs de chantiers, de nombreuses infractions étaient dénoncées. Malgré de multiples téléphones et demandes, les autorités cantonales n'ont pas jugé bon de fermer le chantier faute de bases légales suffisantes. Quelques mois plus tard, en décembre, le Grand Conseil validait la modification de la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), avec plusieurs amendements déposés par les députés – partenaires sociaux afin de renforcer sérieusement la lutte contre le travail au noir. A l'heure de mettre sous presse, aucun changement n'est à signaler faute au COVID-19 qui a causé le retard de la mise en vigueur du règlement accompagnant la loi modifiée. Il faudra encore patienter quelque peu pour voir les premiers effets du nouveau texte législatif.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE À GARMISWIL

C'est dans le magique cadre campagnard de Garmiswil sur la commune de Guin, que se sont déroulées les assises de printemps de la Fédération. Au menu, les habituels points statutaires mais surtout un changement de présidence. Après 14 années au service de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Jean-Luc Schouwey a décidé de passer la main. Pour mémoire, il avait été élu Président, par acclamation, le 15 décembre 2005 à Châtel-St-Denis. Depuis lors, il n'a cessé de travailler avec une énorme conviction pour la défense des intérêts de la Fédération. Les trois lettres FFE résumant bien son engagement. Fédérateur Formateur Engagé. Toutes ces années, il a su fédérer mais aussi relever parfois les incohérences du monde de la construction en relevant régulièrement, au travers de ses messages, les prix trop bas, les rabais trop importants et bien d'autres sujets encore. La formation fut pour lui un élément moteur de son travail, la formation de notre relève comme il aimait à le dire. Formateur dans l'âme, il donne encore aujourd'hui des cours à l'Ecole technique de la construction et, depuis quelques temps, également à l'Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon. Engagé, Jean-Luc ne renonçait jamais, il défendait ses projets et ses idées avec enthousiasme. Il a participé à d'innombrables manifestations. Un taux de présence remarquable, proche du 100% ! Son esprit taquin, son humour, sa simplicité ont été et resteront pour nous tous, une source de modèle. Nous tenons encore une fois à le remercier pour son immense engagement.

Pour remplacer Jean-Luc Schouwey, l'assemblée a acclamé la candidature de Germain Wicht par de chaleureux applaudissements. Diplômé de l'Ecole technique de la construction, Germain Wicht a travaillé dans plusieurs grandes entreprises de génie-civil de notre canton avant de rejoindre l'entreprise Jean Weibel SA à Châtel-St-Denis, en tant que responsable de la région Fribourg, chargé commercial / acquisitions, responsable génie civil et équipe de revêtements. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle tâche de Président de la Fédération. Il aura pour mission de conduire notre association vers de nouveaux défis et succès avec l'ouverture prochaine du nouveau site de Courtaman sur la commune de Courtepin. Les entrepreneurs fribourgeois ont encore pris congé de deux membres du comité, François Berchier et Hans-Peter Piller, sous de vibrants applaudissements en remerciement pour leur engagement durant de nombreuses années.

... ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

COMPTOIR DE LA VEVEYSE

La 5^e édition du Comptoir de la Veveyse s'est déroulée avec succès du 23 au 27 octobre, à Châtel-St-Denis. Le bilan de cette exposition est très positif. En effet, près de 15'000 visiteurs de tout âge se sont déplacés pour cet évènement.

La Fédération a participé à cet évènement en tenant un stand particulièrement apprécié par le public, jeune et moins jeune. Nous avons présenté les prestations que nous offrons à nos membres ainsi que nos nombreuses activités. La présence d'un photomaton sur le stand a également attiré la foule. La Fédération a par ailleurs eu le plaisir d'accueillir sur son stand la nouvelle Conseillère aux États, Madame Johanna Gapany.

CERTIFICATIONS ISO 9001 : 2015 ET EDUQUA

Le 7 octobre, la Fédération a réussi avec succès la nouvelle certification ISO 9001 selon la norme 2015, audit effectué par la société SQS. Le même jour, le domaine de la formation professionnelle était audité selon la norme Eduqua, certification voulue afin de montrer nos compétences au moyen d'une méthode connue et qui va devenir la règle dans le domaine de la construction si l'on veut pouvoir bénéficier des aides du Parifonds à l'horizon 2021. Une anticipation qui a parfaitement réussie puisque nous avons obtenu les deux labels valables du 9 décembre 2019 au 8 décembre 2021. Un tout grand merci aux collaboratrices et collaborateurs qui se sont engagés pour la réussite de ces audits.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA HALLE DES MAÇONS

Le vendredi 22 novembre, une cérémonie marquant la pose symbolique de la première pierre a été organisée sur la plateforme de la future halle des maçons, en présence de nombreux invités, dont le Conseiller d'État Olivier Curty. Ce dernier a salué le partenariat entre la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et l'ACPC. Notre Président, Germain Wicht a tenu à remercier les initiateurs de ce magnifique projet et l'ACPC pour avoir décidé de financer ce magnifique bâtiment.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE À GROLLEY

Le 12 décembre, Germain Wicht, notre Président fraîchement élu, ouvrait sa première assemblée générale extraordinaire à l'Auberge de la Gare à Grolley. A noter, lors de cette manifestation, la démission de deux membres du comité, Patrick Papaux et Bastian Surchat ainsi que l'élection de quatre nouveaux membres :

- ▶ Willy Gobet Directeur de Gobet génie civil SA
- ▶ Marc Pache Directeur de grands travaux auprès de Grisoni-Zaugg SA
- ▶ Philippe Remy Directeur de JPF Construction SA
- ▶ Daniel Vonlanthen Directeur de Frutiger SA

Les anciens comme les nouveaux ont reçu les applaudissements qu'ils méritaient pour leur engagement passé ou futur.

Le sujet phare de cette assemblée, qui a suscité un important débat, était

l'approbation de la nouvelle Convention collective locale de travail (CCT) avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 ainsi que l'augmentation de l'indemnité de repas de CHF 1.- par jour avec une introduction différée au 1^{er} janvier 2021. La majorité des membres a accepté les modifications de la CCT mais a refusé l'augmentation de l'indemnité de repas, la conjoncture difficile ne se prêtant pas à cette augmentation des charges sur salaire.

Après les vœux d'usage prononcé par le Président, les entrepreneurs fribourgeois ont partagé dans une ambiance très conviviale le repas du soir.

CHANTIER COURTAMAN-COURTEPIN

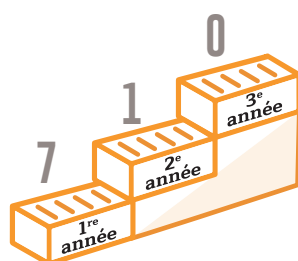
Durant près de 10 ans, nous avons parlé du chantier Courtepin. Dans les faits, l'adresse du nouveau site est à la Route de l'Industrie 71 à Courtaman, précision nécessaire afin de ne pas se tromper d'endroit lors d'une prochaine visite.

A la fin décembre, il est à relever que plus de 60% des travaux étaient adjugés. Malgré des conditions météorologiques difficiles au début novembre, les travaux des trois bâtiments ont tout de même bien avancés. Le bâtiment administratif était hors d'eau, les travaux de second œuvre avaient commencé avec les infrastructures électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et les chapes étaient terminées. Les travaux de la halle des maçons avaient démarré un peu moins d'une année après le bâtiment administratif, soit après les vacances d'été 2019. Les terrassements et le fonçage des pieux étaient réalisés. Enfin la halle des machinistes se voyait en avance sur le planning des travaux. La toiture métallique en sheds était posée ainsi que les vitrages. Le bâtiment était hors d'eau et les travaux du second œuvre étaient bien avancés.

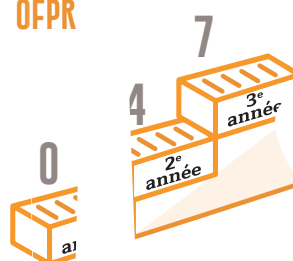


FORMATION PROFESSIONNELLE]

FORMATION AFP



FORM ON SELON OFPR





CLÔTURE SCOLAIRE 2019

Afin de marquer la fin de l'année scolaire 2018-2019, notre traditionnel repas de clôture scolaire a été organisé en date du 3 juillet 2019. Tous les acteurs liés à la formation professionnelle ont eu l'occasion de partager un apéritif suivi d'un repas au « Restaurant Le Sarrazin » à Lossy-Formangueries.

Ce moment de convivialité est chaque année un moyen de remercier nos formateurs auxiliaires et experts pour la qualité de leur engagement ainsi que du soutien inconditionnel témoigné tout au long de l'année scolaire pour garantir le bon fonctionnement de nos cours.

Au nom des entrepreneurs fribourgeois, nous tenons à les remercier chaleureusement.

COURS POUR INSTRUCTEURS ÉTRANGERS

Du 29 septembre au 5 octobre 2019, nous avons accueilli des instructeurs maçons portugais et espagnol à la Halle des maçons de Fribourg.

En collaboration avec un traducteur, nous avons présenté aux 7 instructeurs les méthodes de travail et les matériaux de construction suisses. L'objectif de ce cours était de leur transmettre notre savoir pour qu'ils puissent, par la suite, dès qu'il seront rentrés au pays, donner une formation de qualité à leurs compatriotes. Pour mémoire, ces cours sont financés par le Parifonds et la Société Suisse des Entrepreneurs nous a donné le mandat de les organiser dans notre centre de formation à Fribourg.

Ces cours ont lieu chaque année. Dès leur retour au pays les instructeurs portugais et espagnol donneront à leur tour la formation à leurs compatriotes. Ils sont destinés à des candidats ayant travaillé sur des chantiers suisses pendant au moins 6 mois au cours de l'année précédente. Ils s'engagent à rester travailler dans leur entreprise (suisse) qui les a inscrits au cours. Après leur formation, en contrepartie, ils passent en classe de salaire A. Le Parifonds prend en charge les frais de cours des entreprises qui lui sont affiliées.



MUTATIONS DU PERSONNEL]

DÉPART



SECRETARIAT

Après 3 années d'apprentissage effectuées au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprenti **Loris Gauderon** a terminé son CFC avec succès.

Avant la fin de son apprentissage, Loris avait déjà trouvé un premier emploi dans une assurance pour le début de septembre. Toute l'équipe de la FFE le félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein de succès pour son avenir !

ARRIVÉE



SECRETARIAT

La FFE a accueilli une nouvelle apprentie à la mi-août, **Camille Schaller**. Elle habite à Domdidier et a effectué son école secondaire au sein du cycle

d'orientation de cette commune. Camille possède plusieurs centres d'intérêts dont le foot et le ski. Toute l'équipe de la FFE lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

MUTATIONS DES MEMBRES]

ADMISSIONS

En 2019, la FFE a enregistré une demande d'admission ainsi que trois fusions, il s'agit de :

Admission

- ▶ Fracheboud SA, à Châtel-St-Denis

Fusions

- ▶ Surchat constructions SA à Châtel-St-Denis a été repris par JPF Constructions SA
- ▶ Stéphane Mauron SA à Estavayer-le-Lac a rejoint le groupe Grisoni-Zaugg SA et une fusion entre trois entreprises singinoises :
- ▶ Rappo AG à Alterswil
- ▶ Roggo Bauunternehmung AG à Düringen
- ▶ Renobau Zahno AG à Heitenried qui sont actives sous le nouveau nom wirbauen AG.

DÉMISSIONS

Nous avons cependant enregistré la démission de quatre membres :

- ▶ R. Grand & Fils SA, à Bulle
- ▶ Bau Team 96, à Wünnewil
- ▶ Ruffieux & Francois & Fils SA, à Cerniat
- ▶ Setimac étanchéité et résine SA, à Givisiez.

Nous avons enregistré la démission de deux membres du comité au 31 décembre 2019 :

- ▶ Patrick Papaux
- ▶ Bastian Surchat.

Nous avons enregistré quatre admissions au comité au 01.01.2020 celles de :

- ▶ Philippe Remy, Directeur de JPF Constructions SA

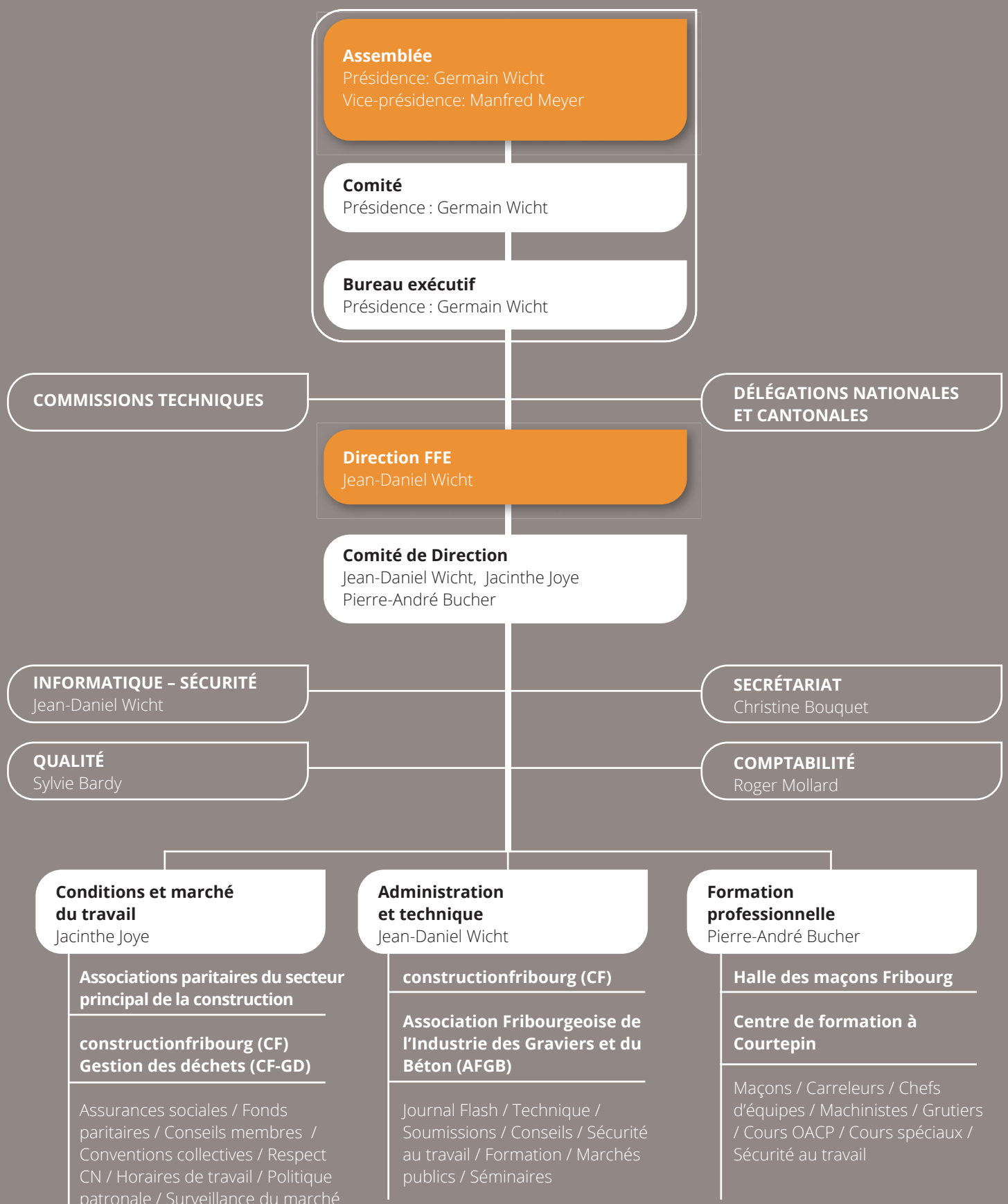
- ▶ Marc Pache, Directeur grand travaux auprès de Grisoni-Zaugg SA
- ▶ Daniel Vonlanthen, Directeur de Frutiger SA
- ▶ Willy Gobet, Directeur de Gobet génie civil SA.

DÉCÈS

En 2019, nous n'avons pas eu à déplorer de décès parmi nos membres. Nous avons une pensée émue pour les proches parents de nos collaborateurs qui sont décédés durant l'année :

- ▶ Uriel Schornoz, grand-papa de Véronique Grandjean, collaboratrice à la CPPF
- ▶ Joseph Buchs, grand-papa de Kristel Spiesberger, collaboratrice à la halle des maçons
- ▶ Bernadette Wider-Schaller, grand-maman de Matthieu Wider, collaborateur à la CPPF.

ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION]



COMPTES 2019]

BILAN DE CLÔTURE

ACTIF	COMPTES 2018	COMPTES 2019
Liquidités et titres	2'962'268.31	4'200'157.29
Liquidités	776.10	1064.90
Comptes postaux	589'648.82	316'136.91
Comptes bancaires	908'753.28	3'785'772.85
Titres	1'463'090.11	97'182.63
Transitoires et comptes courants	675'941.17	837'880.05
Créances	447'710.05	512'991.30
Comptes courants	-458.49	0.00
Actifs de régulation	222'844.06	323'793.65
Institutions publiques	5'845.55	1'095.10
Prêts	46'642.50	46'519.95
Prêts divers	46'642.50	46'519.95
Immobilisations	6'061'840.81	10'761'418.90
Machines et véhicules	51'680.65	48'946.85
Mobilier et machines de bureau	73'178.00	61'666.30
Informatique	78'307.80	76'822.05
Matériel publicitaire	32'549.15	40'352.55
Immeubles	5'826'124.67	10'533'631.15
Total de l'actif	9'746'692.25	15'845'976.19

PASSIF	COMPTES 2018	COMPTES 2019
Transitoires et comptes courants	28'672.85	30'818.20
Assurances	28'672.85	30'818.20
Fonds étrangers	131'158.52	2'356'611.50
Fournisseurs	91'162.47	122'017.40
Passifs transitoires	39'996.05	2'234'594.10
Dettes	4'710'985.95	7'698'485.95
Dettes hypothécaires	2'859'375.00	2'846'875.00
Autres dettes	1'851'610.95	4'851'610.95
Provisions	1'872'883.45	2'074'500.40
Immeubles	1'827'783.45	2'028'800.40
Provisions pour pertes	30'100.00	30'700.00
Autres provisions	15'000.00	15'000.00
Fonds propres	3'002'991.48	3'685'560.14
Capital à l'ouverture de l'exercice	3'096'214.19	3'002'991.48
Résultat de l'exercice	-93'222.71	682'568.66
Total du passif	9'746'692.25	15'845'976.19

COMPTES PERTES ET PROFITS

PRODUITS D'EXPLOITATION	31.12.2018	31.12.2019
Produits opérationnels	547'058.67	558'439.81
Cotisations	500'141.55	517'055.75
Ventes de produits	46'917.12	41'384.06
Produits de fonctionnement	2'111'283.43	2'782'638.19
Indemnités de secrétariat	337'158.00	385'904.85
Produits de la formation	1'226'125.47	1'326'156.18
Aides et subventions en faveur de la formation	494'692.10	540'289.00
Produits d'administration	11'333.73	11'563.55
Recettes diverses	41'974.13	518'724.61
Produits des capitaux et immeubles	129'749.05	1'182'825.55
Revenus des capitaux	18'260.00	118'097.65
Revenus des immeubles	111'489.05	111'323.05
Construction immeubles	-	953'404.85
Dissolution de provisions	127'400.00	-
Débiteurs	19'400.00	-
Capitaux et immeubles	108'000.00	-
Total produits d'exploitation	2'915'491.15	4'523'903.55

CHARGES D'EXPLOITATION	31.12.2018	31.12.2019
Charges opérationnelles	20'976.64	6'823.23
Services aux membres	7'469.05	5'350.05
Achats publications	13'507.59	1'473.18
Frais de fonctionnement	2'713'664.88	2'684'513.26
Charges du personnel	1'655'800.90	1'684'867.84
Charges des cours de formation	521'085.89	523'960.94
Entretien et amortissements	163'270.71	133'604.29
Assurances et impôts	47'643.20	44'895.65
Frais de bureau	75'621.83	63'263.87
Frais d'administration	193'078.11	192'708.80
Propagande, publicité, annonces	55'573.97	39'217.27
Autres charges fonctionnement	1'590.27	1'994.60
Charges des capitaux et immeubles	274'072.34	1'149'998.40
Intérêts et frais des capitaux	129'444.38	33'035.62
Charges des immeubles	144'627.96	163'557.93
Construction immeubles	-	953'404.85
Total charges d'exploitation	3'008'713.86	3'841'334.89
Résultat d'exploitation	-93'222.71	682'568.66

COMMENTAIRES DES COMPTES 2019

Le budget 2019, prévoyait un bénéfice de CHF 79'300.– Après le bouclage des comptes, le résultat est exceptionnel et s'élève à CHF 682'568.–.

L'organe de révision, Multifiduciaire SA à Fribourg, a audité les comptes et leur résultat. Dans son rapport daté du 3 juin 2020, il propose à l'assemblée des membres de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité qui les a approuvés à l'unanimité lors de sa séance du 18 juin 2020.

Produits d'exploitation

Ce résultat positif est dû principalement à trois postes. Suite à l'annonce de la Direction de l'économie de supprimer les subventions pour la formation continue des machinistes/grutiers au 1^{er} janvier 2020, nous avons informé nos partenaires sociaux de la situation. Vu les résultats positifs du Fribourgfonds, son comité a décidé de subventionner ces cours annuellement à la hauteur de CHF 100'000.–, ceci rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

Dans les produits extraordinaires figure la vente d'un terrain à l'Association du centre professionnel cantonal pour la construction de la halle des maçons, peintre et carreleurs.

Enfin, nous avons profité d'une embellie de la bourse au début de l'année 2019 pour vendre la totalité de notre portefeuille de titre. Celui-ci a permis de dégager un bénéfice de CHF 109'616.–.

A noter encore un poste non budgété appelé « Construction immeubles » d'un montant de CHF 953'404 qui représentent les montants reçus de l'ACPC pour la construction de la halle des maçons par la Fédération réalise ce bâtiment en tant qu'entreprise générale. On retrouve le même montant ce qui n'induit pas une modification du résultat comptable.

Les principales différences dans les recettes sont listées ci-dessous :

- ▶ Cotisations + CHF 20'000.–
- ▶ Vente de souliers et caisses à outils – CHF 15'000.–
- ▶ Indemnités de secrétariat + CHF 37'000.–
- ▶ Produits de la formation – CHF 20'000.–
- ▶ Aides et subventions + CHF 112'000.– Fribourgfonds
- ▶ Produits d'administration – CHF 5'000.–
- ▶ Recettes diverses + CHF 453'000.– vente de terrain
- ▶ Revenus des capitaux + CHF 102'000.– vente de titres
- ▶ Revenus des immeubles - CHF 9'000.– charges de locataires
- ▶ Divers + CHF 16'000.–

Charges d'exploitation

Si l'on déduit de la somme des charges le montant de la construction de la halle des maçons de CHF 953'404.–, on constate que les charges de l'exercice comparées au budget sont supérieures de CHF 71'430.–.

Les principales différences dans les charges sont listées ci-dessous :

- ▶ Personnel + CHF 55'000.– pour des jubilés et des heures supplémentaires en lien avec notre projet Courtepin
- ▶ Charges des cours de formation – CHF 17'000.–
- ▶ Entretien et amortissements + CHF 18'000.– pour l'entretien du parc informatique et l'achat de matériel informatique
- ▶ Assurances et impôts, frais de bureau – CHF 14'000.–
- ▶ Marketing, publicité, annonces CHF + 26'000.– liés à du web marketing été au développement d'un nouveau site internet
- ▶ Intérêts et frais de capitaux + CHF 10'000.– dont une perte sur titres compensée en partie par la diminution des frais de gestion du portefeuille des titres vendus en début d'exercice





Multifiduciaire Fribourg SA
www.multifiduciaire-fribourg.ch

Fribourg
Rue Fauconnier 1 | Case postale 240 | CH-1705 Fribourg
Tel: 026 425 55 88 | Fax: 026 425 55 89

Stiller
Rue de l'Europe 12 | CH-1600 Bulle
Tel: 026 913 01 80 | Fax: 026 913 01 88

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels
à l'Assemblée générale de la
Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
à Givisiez

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), comprenant le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les Règles d'éthique professionnelles et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 présentant un total de bilan de CHF 15'845'976.19 et un bénéfice de CHF 682'568.06 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à l'établissement des salaires durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part à l'audit des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 3 juin 2020

Multifiduciaire Fribourg SA

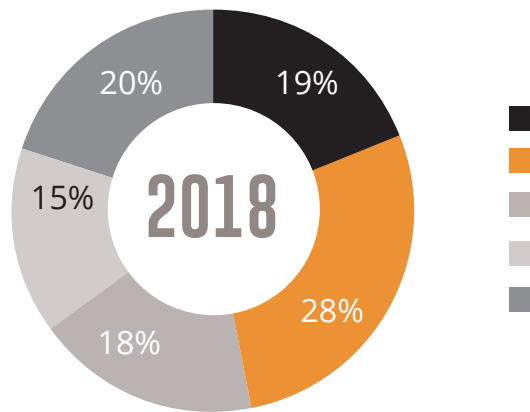

David Fleury
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

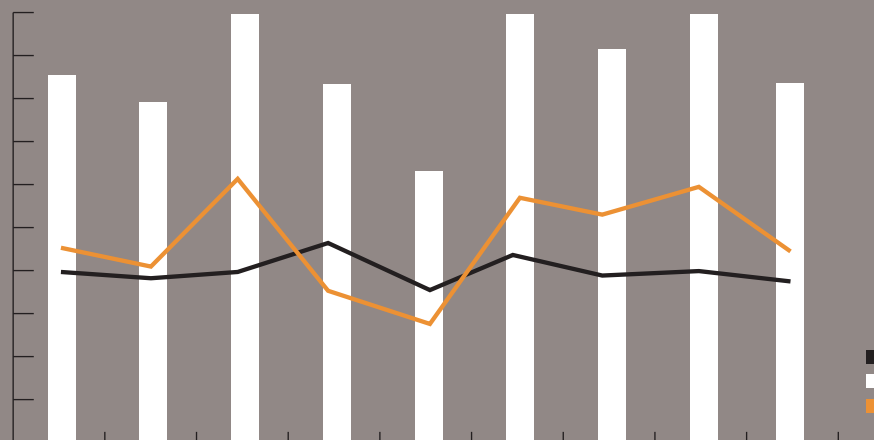


STATISTIQUES]

RÉPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES



ÉVOLUTION DES COMMANDES DANS LE CANTON DE FRIBOURG EN MIO DE FRANCS



SECRÉTARIATS GÉRÉS PAR LA FFE

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a géré en 2019 comme les années précédentes d'ailleurs plusieurs associations proches de notre activité.

Il s'agit des organisations suivantes :

- ▶ **constructionfribourg**
- ▶ Commission de gestion des déchets de **constructionfribourg**
- ▶ Association fribourgeoise de l'industrie du gravier et des bétons (AFGB)
- ▶ Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)
- ▶ Fribourgfonds-Construction (FFC)

CONSTRUCTIONFRIBOURG

L'année 2019 a vu un changement au niveau de la présidence de l'association. Francis Savarioud, représentant le second œuvre a cédé sa place pour aux mandataires de la construction. Ces derniers ont proposé, pour le tournus de deux ans, la candidature de Pascal Engler qui a été accueilli par de vibrants applaudissements lors de l'assemblée du 9 octobre. **constructionfribourg** avait été invitée pour ses assises par l'Union Patronale du Canton de Fribourg qui a mis gracieusement ses locaux à disposition et a offert l'apéritif dînatoire.

Durant l'année, le comité s'est penché sur différents aspects de la construction lors de ses séances. Il a notamment pris connaissance du projet de modification de la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT) afin de faire part de son avis sur les propositions formulées par la Direction de l'écono-

mie concernant le renforcement des contrôles du travail au noir.

Il s'est également inquiété du manque de locaux pour les cours interentreprises des métiers du second œuvre tout en se réjouissant de la conclusion d'un contrat avec l'association du centre professionnel cantonal pour la construction d'une halle pour les maçons, les carreleurs et les peintres à Courtaman sur le nouveau site de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Un autre sujet d'inquiétude a occupé les esprits : la décision du Tribunal cantonal concernant les plans d'aménagements locaux (PAL), décision qui a créé un coup d'arrêt à de nombreux projets. Le comité a lancé une enquête auprès de ses membres pour essayer de mesurer l'impact de cette terrible décision pour la construction fribourgeoise.

COMMISSION DE GESTION DES DÉCHETS DE CONSTRUCTIONFRIBOURG

Le comité de la gestion des déchets, présidé par Daniel Bürdel, a traité lors de ses trois séances, l'évolution des statistiques des contrôles, les problèmes environnementaux rencontrés sur les chantiers et les priorités futures.

Evolution des statistiques des contrôles

L'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF) a effectué durant l'année 2019 des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air et des contrôles des machines de chantier. Les visites de chantiers ont donné lieu à 974 rapports de contrôles. Ces contrôles se répartissent de la manière suivante :

- ▶ gestion des déchets : 613
- ▶ gestion des eaux : 161
- ▶ gestion de l'air : 200

A cela, s'ajoute 301 machines contrôlées.

Le nombre de contrôles, par rapport à l'année précédente, est équivalent et correspond aux prévisions. Il en ressort que la grande majorité des contrôle environnementaux (90%) ne présente aucune irrégularité. Dans les 10% restant, 6% des problèmes sont qualifiés de peu importants et 4% sont des problèmes importants comme par exemple, la pollution de l'eau, l'incinération de déchets et les déchets enfouis.

La situation environnementale dans le canton de Fribourg peut être qualifiée de bonne. Cependant, les inspecteurs





relèvent que les poussières de chantiers ne sont pas maîtrisées et que les machines de chantier de puissances supérieure ou égale à 37 kW ne sont pas encore toutes équipées de filtres à particules.

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE L'INDUSTRIE DES GRAVIERS ET DU BÉTON (AFGB)

La FFE gère l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravieres et du Béton (AFGB). Elle se compose de 30 membres. Différents corps de métiers y sont représentés : producteurs de gravier et de béton, producteurs de produits préfabriqués, géologues, ingénieurs, spécialistes en environnement.

En 2019, le comité s'est réuni à 9 reprises et a organisé une assemblée générale ordinaire le 27 juin 2019, à l'Hostellerie de Schwarzsee / Lac-Noir. L'assemblée générale a élu officiellement Philippe Peiry, de l'entreprise Antiglio SA à Fribourg, en tant que nouveau Président de l'AFGB. Il succède à Luc Pasquier, JPF que

nous profitons de remercier pour son engagement durant de nombreuses années. Quant à l'assemblée extraordinaire d'automne, elle s'est déroulée le 29 novembre 2019 à l'Auberge de Léchelles.

En date du 21 novembre 2019, l'AFGB a organisé une rencontre avec les Députés du Grand Conseil fribourgeois. Au menu, une présentation de l'industrie des graviers et du béton, le cycle des graviers, le recyclage des matériaux de construction, l'avenir des ressources fribourgeoises.

Au niveau des activités, l'AFGB se concentre notamment sur certains points principaux. Il s'agit plus spécialement de :

- ▶ Défendre les intérêts des membres de l'Association
- ▶ Diminuer les coûts de transport : les graviers qui se trouvent sur les chantiers fribourgeois viennent de toujours plus loin, au détriment des questions d'environnement.
- ▶ Garantir que chaque acteur actif

dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles.

- ▶ Gérer le groupe de travail OLED.
- ▶ Etablir les contacts avec les autorités : consultations, collaboration, etc.
- ▶ Discuter au niveau du PSEM par rapport à la création d'outils de planification spécifiques du domaine des gravières.
- ▶ Recycler les matériaux de récupération ce qui offre un potentiel important d'économie, mais un effort de ce côté-là doit encore être fourni pour garantir que cela soit fait conformément aux ordonnances y relatives.
- ▶ Suivre le domaine de la formation

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur ces dossiers particuliers. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.



... SECRÉTARIATS GÉRÉS PAR LA FFE]

COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE FRIBOURGEOISE (CPPF)

Rapport d'activité 2019

En 2019, l'activité du secrétariat de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF) a été quelque peu modifiée en raison de l'introduction de l'application du système d'information Alliance construction (SIAC). En effet, le secrétariat a dû mettre à jour la base de données de tous les contrôles effectués ces 5 dernières années. En parallèle, la Fondation pour la retraite anticipée (CCT RA) a également sollicité le secrétariat pour des attestations d'assujettissement à la FAR. Ces deux projets d'envergure ont demandé un grand investissement de la part de toute l'équipe. Cela a eu

pour conséquence une baisse des contrôles dans toutes les commissions paritaires suisses, en raison de ces projets.

Néanmoins, la CPPF a contrôlé 60 entreprises du gros œuvre par rapport au respect de la Convention nationale du secteur principal de la construction et des conditions des salaires. Ce chiffre comprend également les sociétés de location de services et les LDét (Loi sur les travailleurs détachés) qui emploient des ouvriers travaillant dans le gros œuvre.

D'autres contrôles ont aussi été déclenchés, plus particulièrement pour le travail du samedi, travaux effectués par des employés à l'insu de leur

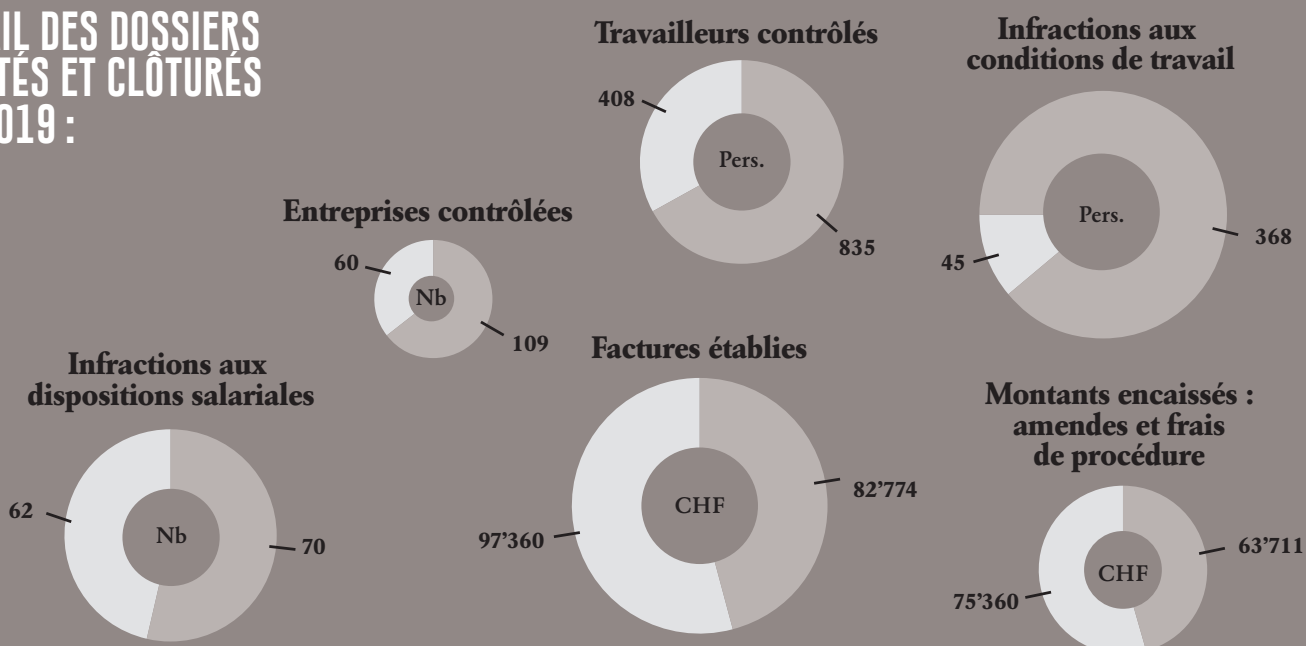
employeur ou par des particuliers. Le montant des factures établies s'élève à CHF 37'500.-.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la CPPF a infligé des sanctions et des frais administratifs pour un montant de CHF 97'360.- toutes infractions confondues.

Objectifs 2020

Poursuivre un travail de qualité, persévérer dans les contrôles du samedi et encourager et accompagner les entreprises à accomplir les démarches pour la carte professionnelle.

DÉTAIL DES DOSSIERS TRAITÉS ET CLÔTURÉS EN 2019 :



FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION (FFC)

Aide à la formation, montants versés

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2019, la somme de CHF 3'000.– pour la formation de deux contremaîtres et CHF 22'800.– pour la formation de onze conducteurs de travaux. Une aide de CHF 260.– a également été versée pour la formation continue d'un chauffeur.

Conditions pour obtenir une prestation du FFC

Pour obtenir une prestation pour l'un de ses travailleurs, l'entreprise demanderesse doit avoir prélevé les cotisations sur le salaire du travailleur au moins douze mois avant le début de la formation pour laquelle elle vise à obtenir une prestation.

Les personnes individuelles peuvent obtenir une prestation du FFC à partir du moment où elles ont cotisé au Fonds au moins 2 ans sur les 4 années qui précèdent le début de la formation pour laquelle elles visent à obtenir une prestation.

PERSONNEL DE L'ASSOCIATION]



De gauche à droite : Matthieu Wider, Hilaire Andrey, Nathalie Codourey, Laurent Bucher, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Roger Mollard, Sylvie Bardy, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Christine Bouquet, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Kristel Spiesberger, Olivier Gumy, Véronique Grandjean, Yvan Scherwey, Romy Hauser, Camille Schaller, Audrey Brodard.



FFE/FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. +41 26 460 80 20
www.ffe-fbv.ch